



Le porte-porte de la présidence assimile les deux journées (les 9 et 10 Février) de grève lancées par l’Opposition à une prise d’otage de la population haïtienne. Regrettant les messages violents qui circulaient la veille sur les réseaux sociaux, les tracts qui ont suivi le mot d’ordre de grève, Lucien Jura parle aussi d’acte terroriste.

Pour avoir proféré des menaces à l’endroit des écoliers et à l’encontre de tous ceux qui tenteraient de vaquer à leurs occupations, Lucien Jura estime que les initiateurs de ce mouvement ont terrorisé l’ensemble des haïtiens qui n’entendaient pas suivre la grève.

Par ailleurs, Lucien Jura a fait savoir que l’exécutif a pris acte de cette grave situation et s’est propose de redoubler d’efforts en vue de garantie la sécurité nationale.

En dernier lieu, le porte-parole de la présidence a rappelé qu’il est impossible pour l’Etat de consentir une baisse de 100 gourdes sur le prix des produits pétroliers, ainsi que le réclament l’Opposition et certains syndicats de transporteurs.